

certa

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2019

N° 11084*20

Formulaire obligatoire
art 223 du Code général des impôts

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Imprimé à date du service

X

Exercice ouvert le 01/01/2018 et clos le 31/12/2018

Régime simplifié d'imposition

Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

MINIPRIX06 - SIREN : 539684779

Adresse du siège social:

2 RUE CLUVIER

06000 NICE

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	37 929	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 10%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W* dans le secteur du logement social, art. 244 *quater X*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre

Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Comptable, conseil ou CGA :

Visa : CGA

Viseur conventionné :

Identité du déclarant:

Date: 21/08/2019 Lieu: NICE

Civilité du déclarant: MME

Nom du déclarant: THANAPALASINGHAM Nalini

Qualité du déclarant: GERANTE

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019Formulaire obligatoire
Part 223 du Code général des impôts

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

Si déposé néant, cochez la case :

H | REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions coorespondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 ^e du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

I | REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés: * SCA, associés gérants: * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sié de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
1	2	3	4	5	6	7	8
THANAPALASINGHAM GERANTE MME 5 AVENUE DE SOSPEL 06500 MENTON		50	2018	27 000			

J | DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétractions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise: MINIPRIX06 - SIREN : 539684779				Néant <input type="checkbox"/>
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12	Durée de l'exercice précédent*	
			Exercice N clos le 31/12/2018	
ACTIF				Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial* Autres*	Brut 1	Amortissements-Provisions 2
			010	012
			014	016
	Immobilisations corporelles*		028	43 322 030 20 643 22 679
ACTIF CIRCUITANT	Immobilisations financières* (1)		040	4 000 042 4 000
		Total I (5)	044	47 322 048 20 643 26 679
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052
		Marchandises*	060	20 290 062 20 290
ACTIF CIRCUITANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066
	Créditores (2)	Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	3 127 070 3 127
			072	14 418 074 14 418
	Valeurs mobilières de placement		080	082
CAPITAUX PROPRES	Disponibilités		084	68 983 086 68 983
	Charges constatées d'avance*		092	676 094 676
		Total II	096	107 494 098 107 494
		Total général (I + II)	110	154 816 112 20 643 134 173
PASSIF				Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	500
	Écarts de réévaluation		121	
	Réserve légale		126	50
	Réerves réglementées*		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)*		131	132
	Report à nouveau		134	32 248
	Résultat de l'exercice		136	32 240
	Provisions réglementées		140	
DETTE(S)		Total I	142	65 038
	Provisions pour risques et charges	Total II	154	
	Emprunts et dettes assimilées		156	25 114
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
DETTE(S)	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	36 407
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	1 561 172 7 614
	Produits constatés d'avance*		174	
		Total III	176	69 135
Total général (I + II + III)				180 134 173
BENEFICES	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182 3 935
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Conformité obligatoire (article 302, septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MINIPRIX06 - SIREN : 539684779

Néant Exercice N clos le
31/12/2018

A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR	318		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210 502 216
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	211
		Services *		217	218
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222
	Production immobilisée *				221
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 502 216
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				233 332 079
	Variation de stocks (marchandises) *				236 -4 449
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242 48 354
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFP et CVAE *)	243	1 554		244 1 977
	Rémunérations du personnel *				250 62 716
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 15 548
	Dotations aux amortissements *				254 5 139
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259			262
	Total des charges d'exploitation (II)				261 461 364
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 40 852
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	291 2 923
	Produits exceptionnels (IV)				290
	Charges exceptionnelles (VI)	317			300
		318			
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				316 5 689
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 32 240
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				312 32 240 314
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGD) et autres amortissements non déductibles				
	Provisions non déductibles *				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des épargnes d'associés 217		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *	218	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégriation (art. 239 sexies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU TE (44. octies et octies A)	987	312
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. tenthies)	127	ZRR (44. quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 dodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 11. undecies)	999	
	ZFA (44. quaterdecies)	315	Investissements outre-mer	311	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 11 sexdecies)				992
	Droit dû : Crédit due au report en arrière du déficit				346
Déficits	Déduction exceptionnelle (Art. 39 deuces)				655
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	37 929 354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			456	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				350
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	37 929 372

Remplir obligatoirement de 312 cases Ainsi que toutes celles qui sont demandées		Désignation de l'entreprise : MINIPRIX06 - SIREN : 539684779							Néant <input type="checkbox"/>
I	IMMOBILISATIONS								
	ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations corporelles	Réductions d'actif	400	402	404	406				
	Autres	470	472	474	476				
	Terrains	120	422	424	426				
	Constructions	180	132	134	136				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	13 178	442	444	446	13 178		
	Installations générales, équipements divers	180	24 206	152	1 935	156	26 141		
	Matériel de transport	480	462	464	466				
	Autres immobilisations corporelles	170	4 002	172	174	176	4 002		
	Immobilisations financières	489	2 000	182	2 000	184	4 000		
	TOTAL	490	43 386	492	3 935	494	495	47 321	
II	AMORTISSEMENTS								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations/diminutions de l'exercice			Diminutions : amortissements différents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506					
	Terrains	510	512	514	516				
	Constructions	520	522	524	526				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	6 053	532	2 188	534	6 241		
	Installations générales, équipements, aménagements divers	540	6 592	512	2 409	511	5 676	9 001	
	Matériel de transport	550	552	554	556				
	Autres immobilisations incorporelles	560	2 858	562	542	564	566	3 400	
	TOTAL	570	15 503	572	5 139	574	576	20 642	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19% et 15% pour les entreprises à l'IS, 10% pour les entreprises à l'IR)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou reintègrees dans le patrimoine privé y compris les pertes de la propriété industrielle	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Court terme*	Plus ou moins-values			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Court terme*			
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	588	587	589	
Plus-values taxables à 19% : 0		570		Régu.isations	580	583	591	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation ou droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>tertiaies</i>)						591			
TOTAL						597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-KT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208C du CGI, jointure un stat. dubl. selon le même modèle, incluant les modalités de calcul de ces plus-values.

(4)

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : MINIPRIX06 - SIREN : 539684779							Néant <input type="checkbox"/>		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	500		602		604		606	
	Donn majorations exceptionnelles de 30 %	501		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	510		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations	Reprises						
Immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775						
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995		
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996		
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	9 288
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	53 404
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	48 896
Montant des prélevements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: MINIPRIX06 - SIREN : 539684779

Néant *

Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018

Données en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :

Dont apprentis	376	1
Dont handicapés	657	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	651	
	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	502 216
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	502 216

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée⁽¹⁾

Achats	121	332 079
Variation négative des stocks	145	-4 449
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	28 710
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	356 340

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137 145 876

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). 117

145 876

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020 x

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106) 022 502 216 Effectifs au sens de la CVAE * 023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 01/01/2018 160 31/12/2018

Date de cessation

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : MINIPRIX06 – SIREN : 539684779

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : _____ Dénomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

Forme juridique : _____ Dénomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

Forme juridique : _____ Dénomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

Forme juridique : _____ Dénomination : _____

N° SIREN (si société établie en France) : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Adresse : _____

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : _____ Nom complet : _____

Nom marital : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Naissance : _____ Date : _____ N° Département : _____ Commune : _____ Pays : _____

Adresse : _____

Titre (2) : _____ Nom complet : _____

Nom marital : _____ % de détention : _____ Nb de parts ou actions : _____

Naissance : _____ Date : _____ N° Département : _____ Commune : _____ Pays : _____

Adresse : _____

(1) Lorsque le nombre d'associés dépasse le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MMF pour Madame ou MFE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : MINIPRIX06 - SIREN : 539684779

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 ou Année :

Dénomination de l'entreprise : MINIPRIX06		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise	SIREN : 539684779	PME au sens communautaire <input type="checkbox"/> Cocher la case <input checked="" type="checkbox"/>
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Dénomination et adresse

SIREN

I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 *undecies* A du CGI)

CRÉANCES REPORTABLES

Réduction d'impôt en faveur du mécénat

Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %²] + [ligne 2 x 9 %²] + [[ligne 3 x 6 %²] + [ligne 4 x 9 %²]] x 10/90 + ligne 5)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

1

Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

2

Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail

3

Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail

4

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

5

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise

Précisions sur l'utilisation des crédits d'impôts :

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
	dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III – CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	



DECLOYER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS

Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

MINIPRIX06 - SIREN : 539684779

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2019

Local

Référence du local	0608806488764711B0201922	
Invariant du local	060880648876	
Adresse du local	0002 RUE CLUVIER 06000 NICE	Lot 23 19 - Bâtiment A, étage 00, entrée 01
Précisions sur l'adresse		
Propriétaire du local	SCI ASV	6540
SIREN du propriétaire du local	818093841	
Mode d'occupation du local	Locataire	
Montant du loyer annuel du local	14 000	
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)		



DECLOYER

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS

Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

MINIPRIX06 - SIREN : 539684779

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2019

Local

Référence du local	0608806483294711B0201903	
Invariant du local	060880648329	
Adresse du local	0002BRUE LABRUYERE Bâtiment A, étage 00, entrée 01 06000 NICE	
Précisions sur l'adresse		
Propriétaire du local	VIGNA	FRANCOISE
SIREN du propriétaire du local		
Mode d'occupation du local	Local inconnu pour l'entreprise	
Montant du loyer annuel du local		
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)		